



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 16 novembre 2021 par la Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'relatif à des mesures d'assouplissement de l'intervention de l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles dans le cout de remplacement ou de réparation des aides matérielles détruites, perdues ou sinistrées suite aux inondations', portant le numéro 70.475/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 23 novembre 2021 conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.